

**COURS DE  
PERFECTIONNEMENT  
DU NOTARIAT**



Mieux outillé pour  
guider **innover**  
**conseiller** protéger  
s'adapter **performer** rayonner

**Cours de perfectionnement Plus à distance en direct**  
**Jeudi 24 octobre 2019 de 9 h à 12h et de 13 h 30 à 16 h 30**  
**Aucune inscription préalable n'est requise**

**9 h à 12 h (2 h 45)**  
**(un atelier au choix)**

**PLUS 1**

*Considérations pratiques pour un rédacteur de fiducies de gel successorales\**

Isabelle Fecteau, notaire, M. Fisc.,

Julie Loranger, notaire émérite

\*Cours de niveau intermédiaire s'adressant aux notaires ayant déjà rédigé des actes de fiducies de gel

**PLUS 2**

*Aliénation ou utilisation d'un lot sans l'autorisation de la CPTAQ : un lâcher-prise administratif à démystifier*

Martin Houle, notaire

**13 h 30 à 16 h 30 (2 h 45)**  
**(un atelier au choix)**

**PLUS 3**

*Les assurances de personnes : concepts, mythes et prise de décisions*

Eric Brassard, FCPA, FCA, planificateur financier, conseiller en placement

**PLUS 4**

*Six degrés de séparation : enjeux fiscaux et régimes de retraite*

Caroline Marion, notaire, D. Fisc., planificateur financier

**Coût : 97 \$ plus taxes**  
**(ajouté au relevé mensuel du notaire)**

**Préalables techniques et documentation :** Il est important de [faire un test](#) afin de vous assurer que votre système audio vidéo rencontre les préalables techniques requis. Ceci vous évitera des problèmes de visionnement le jour de la diffusion. De plus, il vous est possible de télécharger et d'imprimer les documents PDF afférents à la présentation avant le visionnement en accédant à l'Inforoute notariale sous le menu Formation/Cours de perfectionnement plus en direct à la page suivante :

<https://inforoute.cdng.org/prive/formation/cours-perfectionnement/index.dot>

**Assistance technique :** Si des problèmes techniques surviennent lors du téléchargement des applications nécessaires au visionnement ou lors de la journée de formation, composez le 514-281-1442 ou 1-800-567-6703.

**Page d'accès :** L'accès aux conférences sera disponible sur l'Inforoute notariale sous le menu [Formation/Cours de perfectionnement plus en direct](#) 30 minutes avant le début de l'événement. **Assurez-vous d'avoir en main votre carte de membre/grille d'authentification afin d'y accéder.** Aucune inscription au préalable n'est requise.

**Avis aux retardataires :** L'accès aux conférences ne sera plus disponible 30 minutes après le début de la présentation. Les conférences seront disponibles sur l'Inforoute en différé à une date ultérieure.

**Préalable à l'ajout des heures de formation au profil du notaire :** Dès la fin de la présentation, vous devrez remplir un bref sondage d'évaluation en ligne pour que 2 h 45 soient inscrites à votre profil de formation aux fins de l'application du Règlement sur la formation continue obligatoire des notaires.

